



**CÉGEP DU
VIEUX MONTRÉAL**

DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Montréal, le 12 octobre 2010

Association générale des étudiants du CVM (AGECVM)
255 rue Ontario Est, bureau A-3.85
Montréal (Québec)
H2X 1X6

Madame,
Monsieur,

Nous profitons de ce début de session d'automne 2010 pour vous souhaiter la bienvenue au Cégep du Vieux Montréal. Nous sommes heureux que vous ayez choisi notre institution reconnue pour la qualité de sa formation et son approche humaniste, qui s'est donné pour objectif de former des personnes professionnellement compétentes, mais aussi capables de jouer un rôle citoyen dans le cadre de leur engagement à titre d'étudiante et d'étudiant au sein notamment de l'AGECVM et des comités étudiants.

Depuis quelques années, le Cégep du Vieux Montréal a mis sur pied un Comité de santé et de sécurité au travail pour s'assurer, entre autres choses, que les lieux de travail et d'apprentissage n'affectent pas la santé et soient conformes aux règles de sécurité. Il s'agit d'un comité paritaire constitué de représentants de toutes les catégories de personnel qui milite en faveur du mieux-être du personnel et de son développement dans un environnement de travail sain et sécuritaire. À plusieurs reprises durant l'année, le comité se réunit pour traiter des questions relatives à la santé et à la sécurité au travail telles la salubrité des locaux, les mesures d'urgence, les méthodes et les techniques visant à éliminer les risques pour la santé, etc. Par ses actions, le comité contribue à améliorer la qualité de vie au Cégep du Vieux Montréal.

De façon sporadique, après avoir dûment avisé les représentants de l'AGECVM, les membres du Comité de santé et de sécurité au travail effectuent une visite des locaux mis à la disposition de l'Association et des comités étudiants.

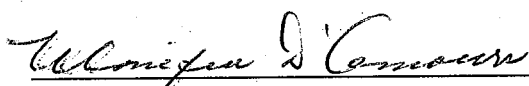
En effet, le Collège a mis à la disposition de l'AGECVM et de ses divers comités, des locaux dont le local A-3.85. Les modalités relatives à l'organisation matérielle de ces locaux sont d'ailleurs régies par une entente intervenue entre l'AGECVM et le Collège. Cette entente prévoit, entre autres choses, des modalités relatives à l'organisation matérielle des locaux incluant leur entretien ménager. La salubrité des locaux constitue un enjeu majeur dans le cadre d'un établissement comme le Cégep du Vieux Montréal fréquenté par plus de 8 000 étudiantes et étudiants et membres du personnel.

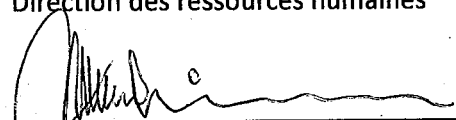
.../2

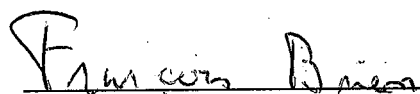
On comprendra aisément que le maintien de la santé et de la sécurité des personnes de même que la protection des biens, impliquent que les locaux dont ceux mis à la disposition de l'AGEVCM et de ses comités, demeurent dans un état de salubrité correspondant aux standards en vigueur pour un établissement public.

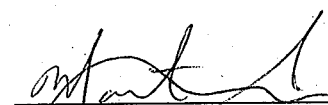
Au cours des derniers mois, beaucoup d'efforts ont été déployés pour s'assurer de la salubrité des locaux mis à la disposition de l'AGEVCM et des comités étudiants. Nous sommes confiants que votre association partage les mêmes objectifs que notre comité et comptons sur votre collaboration pour maintenir ces lieux salubres et ainsi vous offrir un milieu de vie sain et agréable.

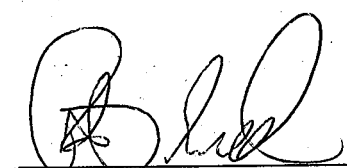
Les membres du Comité de santé et sécurité au travail :

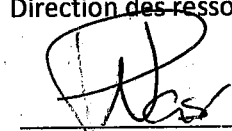

Monique D'Amours
Direction des ressources humaines

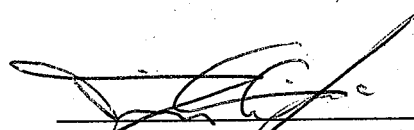

Jacques C. Leclair, régisseur à l'intégrité de la personne et à la protection des biens par intérim, Direction des ressources matérielles


François Brien, analyste à l'Encadrement scolaire et à la formation continue, Direction des études


Martin Jean, technicien en travaux pratiques en soins infirmiers
Direction des études


Patrick Gravel, coordonnateur
Direction des ressources matérielles


Philippe Nasr, directeur adjoint des études
Direction des études


Dino Grifo, enseignant de Techniques de génie mécanique

- c.c. Mme Murielle Lanciault, directrice générale
M. Alain Lamarre, directeur des Services aux étudiants
Mme Isabelle Lamarre, directrice des Études
Syndicat des professeurs
Syndicat des professionnels et professionnelles
Syndicat des employées et employés
Syndicat des interprètes professionnels